

Actualités



PROFESSIONS
205

« Il y a de multiples façons d'être journaliste juridique. Le métier est pluriel, ce qui en fait sa richesse »

3 questions à Arnaud Dumourier, président du Cercle des journalistes juridiques (CJJ)



Arnaud Dumourier, président du Cercle des journalistes juridiques (CJJ), dont les membres de la rédaction de La Semaine juridique, édition générale sont adhérents, présente cette association et ses membres, acteurs actifs et spécialisés de l'information juridique.

Qu'est-ce qui a motivé la création du Cercle des journalistes juridiques ?

C'est en 2017 qu'est né le Cercle des journalistes juridiques (CJJ). À l'origine de cette association, il y a 6 de mes consœurs : Clémentine Delzanno, Olivia Dufour, Laurence Garnerie, Delphine Iweins, Clémentine Kleitz, et Anne Portmann.

Les fondatrices ont constaté qu'il existait une vraie communauté de journalistes spécialisés dans le domaine juridique, pour certains habitués à se rencontrer et à travailler ensemble, pour d'autres pas encore. Mais contrairement à d'autres spécialités journalistiques, le domaine juridique ne disposait pas de lieu dédié à la rencontre entre pairs.

Pourtant, le droit ne cesse de prendre de l'importance dans le débat public. Et pour le décrypter, l'expertise technique des journalistes juridiques est un véritable atout. Le CJJ a donc pour mission d'être un lieu de confraternité, de réflexion et de représentation sur la scène publique du métier de journaliste juridique.

Quel est le profil des membres du Cercle et quels sont vos objectifs ?

Le CJJ est composé de journalistes juridiques de tous horizons, aussi bien des journalistes qui travaillent pour des éditeurs spécialisés que des personnes qui s'occupent de la rubrique juridique dans des titres plus généralistes, aussi bien pigistes que salariés. Il regroupe actuellement une vingtaine de professionnels qui

écrivent pour une trentaine de publications juridiques. Nous souhaitons réunir tous les journalistes qui commentent la matière juridique. Je les invite à nous rejoindre !

Le 30 novembre 2020, le CJJ a élu son nouveau bureau. J'ai l'honneur d'en assurer la présidence pour les 3 années à venir. À mes côtés, je peux compter sur une équipe qui reflète la diversité de notre profession et son dynamisme avec **Delphine Iweins**, vice-présidente (Les Échos), **Audrey Tabuteau**, secrétaire générale (journaliste indépendante – Le Monde du Droit, La Lettre des juristes d'affaires, Droit & patrimoine), **Clémentine Delzanno**, trésorière (La revue pratique du recouvrement), **Sophie Bridier**, responsable de l'économat (actuEL Direction juridique) et **Pierre Januel**, responsable numérique (journaliste indépendant – Dalloz actualité, La Lettre A, Mediapart, Mediacités).

Notre ambition est d'abord de contribuer à valoriser la place du journaliste juridique en tant qu'interlocuteur privilégié des professionnels du droit. En effet, le journaliste juridique a une place fondamentale dans la diffusion et la connaissance du droit au sein de la société. Il rend compte des débats ou questions juridiques qui agitent le monde du droit. En ce sens, il contribue à rendre intelligible le droit. Ainsi, pour mettre en évidence ce travail de vulgarisation du droit, nous diffusons les articles de nos membres sur notre compte Twitter @CercleJJ qui a franchi la barre des 2 000 abonnés.

Ensuite, nous souhaitons également créer des liens avec les acteurs publics ou privés qui s'intéressent aux questions juridiques. À cette fin, nous organisons des rencontres informelles réservées exclusivement à nos membres. Le CJJ a aussi pour objectif d'être un lieu d'échange pour réfléchir sur notre pratique professionnelle. Cela peut prendre la forme d'ateliers du type « Comment réaliser un podcast ? », « Filmer avec son smartphone », « Créer des infographies ». C'est aussi un lieu de convivialité et de confraternité qui nous permet tout simplement de nous rassembler dans un autre cadre. Enfin, nous projetons d'organiser ponctuellement des conférences, ouvertes à tous, sur des problématiques juridiques.

Quelles sont les actions phares récentes et celles à venir ?

Depuis notre création, nous avons organisé près d'une trentaine de rencontres réservées exclusivement à nos adhérents. Cela nous a permis notamment de renforcer des liens avec des institutions comme le Conseil national des barreaux (CNB), la Conférence des bâtonniers, la Chancellerie, le Conseil d'État ou encore la CNIL. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie et encourageons d'autres institutions à nous contacter par mail à l'adresse cerclejournalistesjuridiques@gmail.com pour organiser des échanges et des événements.

Par ailleurs, nous avons aussi rencontré des députés et sénateurs qui souhaitent nous aler-

ter ou nous exposer les enjeux de points en discussion devant les Assemblées. Chaque mois, nous proposons des rencontres informelles avec des personnalités du monde juridique. Compte tenu de la crise sanitaire, les événements se font désormais en majorité en visioconférences.

Au tout début de l'année, nous avons participé à la journée annuelle de l'association Juriconnexion consacrée à l'évolution de l'information juridique et du travail en temps de crise. Ces échanges ont notamment permis de mettre en exergue les initiatives menées dans les entreprises et les cabinets d'avocats pour continuer à sélectionner et diffuser l'information juridique. À cette occasion, nous avons pu présenter le Cercle des journalistes juridiques aux documentalistes juridiques et témoigner sur la manière dont nous traversons cette crise.

Parmi les événements à venir, nous organisons une visioconférence « Connaître les journalistes juridiques » pour les étudiants du Master 2 de Communication juridique et Sociologie du droit et de la justice de Paris 2. C'est important de créer des liens avec l'université en espérant ainsi susciter des vocations ! Plusieurs de nos membres vont ainsi témoigner de leur exercice du métier. En effet, comme je l'ai souligné au début de cet entretien, le métier est pluriel, ce qui en fait sa richesse. Il y a donc de multiples façons d'être journaliste juridique.

Propos recueillis par
Hélène Béanger